

**Eliminer l'abus et l'exploitation sexuels des enfants au Maroc:**

**Vers une stratégie nationale**

**Dr June Kane**

**UNICEF, février 2007**

## AVANT-PROPOS

Ce rapport est le fruit d'une mission de la consultante au Maroc du 12 au 21 février 2007. La mission, soutenue par le bureau de l'UNICEF au Maroc, fut destinée à fournir à l'UNICEF et au Secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance, de la Famille et des Personnes Handicapées (SECEFPH) les grandes lignes d'une stratégie nationale pour prévenir et lutter contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, ainsi que des pistes à suivre pour un plaidoyer qui servirait au SECEFPH pour mobiliser les différents ministères et départements concernés pour s'engager pleinement dans la lutte contre ce fléau et disposer du budget nécessaire pour mener à bien les activités qui seraient planifiées dans la stratégie.

La mission a compris une recherche de la documentation existante sur la violence sexuelle envers les enfants au Maroc ; des visites aux ONG et/ou autorités centrales et locales à Rabat, Casablanca, Marrakech et Agadir ; et des entretiens avec le personnel de la section Protection ainsi que la Représentante de l'UNICEF à Rabat. D'ailleurs la consultante travaille dans le domaine de la violence sexuelle à l'égard des enfants depuis à peu près 12 ans et a fait appel à d'autres sources d'information sur le sujet soit écrites soit en ligne.

Le rapport ne peut être exhaustif, étant donné la courte durée de la mission. Néanmoins il en sort des réflexions sur la problématique et une série de recommandations et surtout de priorités pour avancer la lutte du Maroc dans le domaine de la protection de l'enfant en général et contre la violence sexuelle en particulier. Cette lutte s'inscrit dans les efforts considérables que fait le Maroc dans le domaine de la protection des enfants et les promesses faites aux enfants lors de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE - 1989) par le Maroc. La lutte contre la violence sexuelle des enfants fait partie intégrale du Plan d'Action National pour l'Enfance 2006-2015 (le PANE) qui lui-même est une contribution importante à la matérialisation de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 18 mai 2005.

Les diverses initiatives qui ont déjà été lancées pour mettre en œuvre le PANE constituent une bonne base sur laquelle bâtir des actions plus particulièrement ciblées vers l'élimination de la violence sexuelle.

Note : Dans ce rapport, le terme 'violence sexuelle' est utilisé généralement pour parler inclusivement de toutes les formes de violence sexuelle, y inclus l'abus sexuel (non-commercial, souvent au sein de la famille ou commis par une personne connue par l'enfant – y inclus par d'autres enfants) et l'exploitation sexuelle (commerciale, généralement comprenant un 'client' -- ou plus rarement une cliente -- qui offre à l'enfant une somme d'argent ou un cadeau ou autre rémunération en échange de services sexuels). Le terme 'enfant' désigne toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans, l'âge de la majorité au Maroc.

## INTRODUCTION : UNE OBSERVATION TRES IMPORTANTE

Le Maroc n'est pas la Thaïlande (et la consultante doute bien fort que le tsunami du 26 décembre 2004 ait transformé, d'un seul coup, le Maroc en 'Asie alternative' pour ceux qui depuis de longues années voyagent en Asie pour le tourisme sexuel). Et cependant les 'bruits' qui se font dans certains pays -- de l'Europe de l'Ouest surtout -- commencent à décrire le Maroc en utilisant les mêmes termes et les mêmes histoires anecdotales que nous avons vus dans les reportages sur l'Asie des années 80 et 90.

Une recherche sur Internet utilisant les mots-clefs 'Morocco/Maroc' et 'CSEC/violence sexuelle des enfants' fait ressortir un bon nombre de reportages médiatiques et de documents (eg Wikipedia, ECPAT on-line) qui répètent les mêmes descriptions colorées d'un Maroc 'paradis du pédophile'. Ces reportages n'ont pour la plupart aucune crédibilité scientifique : A cite B, B cite C et à son tour C cite A... la justification circulaire des sources non-fiables des informations citées est d'ailleurs souvent accompagnée d'une mention plus discrète du fait qu'il y a un manque de données fiables.

Ces 'faits' se répètent, cependant, et deviennent une vérité sans fondement... Ils reflètent un manque d'analyse qui mène à des conclusions très erronées. Cependant, tout 'bruit' -- même erroné, sans fondement -- risque de nuire aux efforts du Maroc de protéger les enfants marocains contre la violence sexuelle et, surtout, peut avoir des effets très souvent pervers :

- Les erreurs promulguées sur la situation au Maroc en ce qui concerne la violence sexuelle à l'égard des enfants deviennent un vrai obstacle pour ceux qui veulent compiler des données fiables et les utiliser comme base solide à l'action -- elles détournent les ressources et les efforts et masquent le problème réel ;
- Le 'bruit' qui se fait risque d'aliéner ceux qui doivent s'engager dans la lutte contre la violence sexuelle, surtout les acteurs plus conservateurs (acteurs religieux, familles conservatrices) qui hésitent de faire face à ce 'bruit' et qui risquent de passer sous silence le phénomène réel qui existe ;
- Le 'bruit' risque surtout de distancer le secteur touristique qui pourrait bien avoir peur que ce bruit ne nuise aux efforts de promouvoir le tourisme à un moment où la 'Vision 2010' pour le secteur touristique est en train de se mettre en place ;
- Le 'bruit' peut très facilement devenir 'publicité' -- il existe un risque réel que ceux qui veulent se payer un voyage pervers commencent à penser au Maroc comme un lieu potentiel de tourisme sexuel et ceci en toute impunité -- ceci augmente le risque pour tous les enfants marocains

Il est important, alors, de commencer ce rapport avec quelques remarques analytiques.

- Tous les chercheurs reconnus fiables sont d'accord sur le fait que les problèmes du tourisme infantin sexuel et de l'exploitation sexuelle de l'enfant en Thaïlande dans les années 80 et 90 constituaient une partie intégrale – une extension – du marché adulte du sexe qui florissait à l'époque. Ce marché est né des années 70 quand, pour se 'reposer' de la guerre au Vietnam et puis au Cambodge, un grand nombre de soldats américains et étrangers arrivaient régulièrement à Bangkok et, entre autre, s'achetaient les services de prostituées de plus en plus jeunes. Cet énorme marché du sexe – à l'époque légal et non-réglé en Thaïlande – cachait facilement un marché plus restreint mais important où les jeunes filles mineures furent exploitées par ceux qui croyaient que la 'chair fraîche' serait plus prisée et donc rapporterait plus de profit. Une fois les 'Yankees' rentrés chez eux, la force du marché a fait que le commerce a continué, avec des clients pour la plupart indigènes mais aussi touristes. Ce phénomène commençait à changer en 1995/1996 quand la plupart des gouvernements de l'Asie du Sud-Est, y compris la Thaïlande, ont introduit de nouvelles lois fixant l'âge minimum de la prostitution à 18 ans et réglementant le secteur
- A côté de ce marché du sexe en Asie, existait depuis des années le phénomène du pédophile étranger qui s'organisait, souvent seul mais parfois avec un ou deux amis, pour se procurer des enfants de très bas âge (toujours pré-pubères). Ce phénomène inclut des pédophiles qui venaient d'autres pays ainsi que ceux qui s'installaient en Asie de façon plus permanente. Ce phénomène du touriste sexuel pédophile continue en Asie, comme ailleurs ; il a un très haut profil dans la presse et auprès des associations mais ne représente pas, en général, qu'une partie assez limitée du problème de la violence sexuelle en général.

Le Maroc, nous l'avons déjà noté, n'est pas la Thaïlande :

- La prostitution est illégale. Il n'y a donc pas de 'marché du sexe' ouvert et florissant tel qu'il existe en Asie et qui attire des touristes/abuseurs qui croient pouvoir agir en toute impunité, cachés parmi ceux qui fréquentent les prostituées adultes.
- La législation au Maroc est robuste et fait que la prostitution en général n'existe que clandestinement et de façon informelle, aucunement apte à 'masquer' la prostitution infantile large échelle.
- La protection de l'enfant n'est pas seulement une priorité nationale au Maroc, elle est visible et connue par la population en général et surtout par les associations qui travaillent dans ce domaine ce qui fait que, malgré le fait que la violence sexuelle soit parfois tabou, elle n'est pas tout de même tolérée.
- Les associations marocaines – même si elles sont pour la plupart modestes et que leurs actions restent trop souvent isolées et dispersées – ont acquis des expériences utiles autour de la problématique de la protection de l'enfant, par exemple en ce qui concerne les facteurs familiaux et

financiers qui augmentent la vulnérabilité de l'enfant à toute sorte d'exploitation, que ce soit dans le travail prématuré ou l'exploitation sexuelle.

- La vision 2010 pour promouvoir un tourisme responsable représente une opportunité de gérer à la fois le tourisme et la protection de l'enfant marocain.

Tout ceci fait que le moment est propice pour lancer un nouvel effort ciblé sur l'élimination de la violence sexuelle – non pas parce que le problème devient plus grave mais parce que les efforts ont toutes les chances de réussir.

Les 'bruits' qui se font se basent sur une mauvaise compréhension de ces faits et résultent parfois d'un désir mal placé de créer un 'profil' pour les associations oeuvrant dans ce domaine. Ils sont fondés sur le petit nombre de cas de violence qui ont eu lieu ces dernières années (mais souvent sans analyse de ces cas) mais ont des racines dans le fait que la violence sexuelle à l'égard des enfants – même si elle diffère de celle décrite par les associations et qu'elle a une dimension plus modeste que ne suggèrent ces 'bruits' -- est après tout une réalité au Maroc. Mais quelle est cette réalité ?

## **QUE SAVONS-NOUS DE LA VIOLENCE SEXUELLE A L'EGARD DES ENFANTS AU MAROC ?**

Comme dans presque tous les pays du monde, les données précises sur l'ampleur du problème de la violence sexuelle n'existent pas au Maroc. Les quelques chiffres qui ont été rassemblés indiquent, cependant, un problème social qui relève beaucoup plus des comportements des adultes marocains, et des adolescents eux-mêmes, que de pédophiles ou d'abuseurs<sup>1</sup> de passage.

---

<sup>1</sup> A noter ici qu'il y a une différence entre les pédophiles et les abuseurs non-pédophiles et que cette différence est très importante non seulement en ce qui concerne leur modus operandi et l'impact de cette démarche sur les enfants, mais aussi en ce qui concerne une compréhension précise de la vulnérabilité des différents groupes d'enfants et les meilleurs moyens de les protéger. La pédophilie, rappelons-le, est une déviance psychiatrique reconnue qui consiste en un intérêt pervers envers les enfants pré-pubères (moins de 13 ans, environ). Cette déviance peut être soignée par un suivi psychothérapeutique et chimique, néanmoins le récidivisme est fréquent. La plupart de ceux qui abusent sexuellement des enfants, cependant, ne sont pas pédophiles mais sont des gens 'normaux' qui choisissent l'abus pour se donner plaisir. Ces personnes ont plutôt tendance à cibler les adolescents (14-17 ans) et se justifient très souvent en transférant la 'demande' vers l'enfant victime.

Vu le manque de système de collecte de données régulier et continu, nous n'avons que des chiffres partiels et incomplets.<sup>2</sup> Cependant ces chiffres nous indiquent de façon assez convaincante le profil des enfants victimes ainsi que de ceux qui les abusent :

- **En général les garçons et les filles courent le même risque de violence sexuelle.**

Entre 2000 et 2005, l'ONDE a reçu 634 appels concernant des enfants victimes de violence sexuelle, dont 289 garçons et 345 filles. En 2006 42 appels traitant de l'abus sexuel ont été reçus : 21 garçons et 21 filles. Les chiffres disponibles ne permettent pas de dire s'il y a une différence entre la nature de l'abus sexuel des garçons/filles, cependant les associations qui ont participé à cette enquête et qui travaillent auprès des victimes suggèrent qu'en général les garçons se livrent à la prostitution des rues et avec des clients marocains tandis que les filles sont pour la plupart agressées par quelqu'un qui fait partie de leur vie quotidienne (parent, voisin, employeur) – c'est-à-dire les garçons sont plus souvent victimes d'exploitation sexuelle tandis que les filles sont plus souvent victimes d'abus sexuel.

- **Les enfants victimes viennent de la ville et du rural**

Même si le nombre de victimes urbains est légèrement plus élevé que le nombre d'enfants victimes ruraux, ceci indiquerait plutôt le fait que l'abus sexuel au rural reste très souvent sous-documenté. Plus significatif est l'âge de l'enfant victime et le profil de l'abuseur.

- **Les enfants sont en général non-scolarisés**

L'étude de l'UNICEF sur l'exploitation sexuelle à Marrakech indique que 97 pourcent des enfants victimes qui ont participé à l'étude sont non-scolarisés. Seize pour cent de ces enfants n'ont aucune expérience de l'école. D'autres études sur la violence sexuelle renforcent ces conclusions. Les facteurs qui mènent à la non-scolarisation (situation pécuniaire de la famille, famille nombreuse, souvent monoparentale, parents non-scolarisés, manque de respect des droits de l'enfant par les parents etc.) sont aussi des facteurs qui augmentent la vulnérabilité de l'enfant d'être exploité sexuellement.

- **La plupart des enfants victimes ont entre 14 et 18 ans**

Ce fait est très important, car il souligne le fait que la plupart de ceux qui abusent des enfants au Maroc ne sont pas pédophiles mais des abuseurs non-pédophiles. Pour cette raison surtout le problème de la violence sexuelle à l'égard des enfants au Maroc est essentiellement un problème social et non pas pédophile. Il implique le comportement sexuel des adultes ainsi que des adolescents marocains. La réalité au Maroc ressemble, en fait, à la réalité ailleurs dans le monde où le comportement sexuel a

---

<sup>2</sup> Quelques-uns de ces chiffres : Ministère de la Justice : 2001-2004 : 4,008 cas de violence sexuelle ; Etude sur la Violence (M'jid) : 2001-2004 : 3,958 cas ; ONDE : 2000-2005 : 14,578 cas. Gendarmerie royale et Sureté nationale : 2004 : 146 'actes contre la nature', 202 'excitation a la débauche', 116 viol ; 2005 : 123 'actes contres la nature', 239 'excitation a la débauche, 154 viol.

changé à un tel point que l'abus de l'enfant à des fins commerciales ou seulement pour le plaisir personnel est devenu quasi 'normal'. (A noter qu'il existe aussi un nombre d'abuseurs pédophiles – de passage ou résidant dans le pays. Mais le nombre de cas d'enfants victimes de pédophiles est assez restreint : en général entre 15 et 20 pour cent des cas.)

- **Les victimes sont en général de familles défavorisées, souvent mono-parentales (divorce ou décès d'un des parents)**

Une étude sur l'exploitation sexuelle des enfants à Marrakech de décembre 2003 (UNICEF-AMADEC) indique que la maltraitance des parents semble être un facteur favorisant la prostitution des enfants – souvent parce que les enfants s'échappent de leurs familles et se prostituent pour survivre mais aussi parce que les parents qui maltraitent leurs enfants sont aussi les personnes qui les exploitent pour gagner de l'argent. Les besoins pécuniaires – ou simplement le désir d'avoir plus d'argent, souvent sous l'influence des pairs – sont aussi un facteur qui rend les enfants vulnérables à la prostitution.

- **Les abuseurs sont en général des gens familiers aux victimes et le plus souvent des hommes**

Le Ministère de la Justice a traité entre 2001 et 2004 4,452 criminels de violence sexuelle, dont 4,357 hommes et 95 femmes. Selon les chiffres de l'ONDE, sur 679 cas de violence sexuelle, 200 des abuseurs étaient des 'proches' de la victime, 110 des voisins, 78 des parents, 74 des éducateurs, 42 des personnes des associations/de l'administration, 39 des employeurs, 89 'autres' et 47 non-identifiées. Les chiffres de l'Hôpital Ibn Tofayl à Marrakech pour les années 2003-2004 indiquent que sur 55 cas classés de 'viol', 32 abuseurs étaient des 'voisins', 5 des commerçants, 2 des amis, 2 des parents, 2 d'autres membres de la famille, 1 un professeur, 5 des étrangers et 6 des inconnus.

Les associations témoignent également d'activité sexuelle entre les adolescents eux-mêmes, souvent abusifs : par exemple, les enfants résidant dans des centres de sauvegarde disent que les actes sexuels sont fréquents entre enfants, souvent imposés par un enfant plus âgé ou plus 'important' dans la hiérarchie qui s'installe dans de telles institutions. De la même façon, des reportages faits auprès des enfants vivant dans la rue indiquent que les mêmes hiérarchies s'imposent non seulement entre enfants mais entre enfants et adultes sans-abri, et que ces hiérarchies supposent des actes sexuels imposés par ceux qui sont aux rangs 'supérieurs' de la hiérarchie. Comme ailleurs, l'abus sexuel semble être utilisé au Maroc comme 'arme' pour imposer le pouvoir, même dans les secteurs où le pouvoir n'est que relatif.

Une conclusion s'impose : l'élimination de la violence sexuelle des enfants au Maroc nécessite, plus que des campagnes de publicité ciblant les touristes et les étrangers, des actions destinées à changer le comportement individuel sexuel des marocains eux-mêmes d'abord, y inclus – et peut-être surtout – les

adolescents, pour que les adultes rejettent la notion d'actes sexuels imposés à des mineurs, et que les jeunes eux-mêmes veuillent protéger leur corps et leur esprit de toute atteinte sexuelle qui nuit à leur dignité et à leur intégrité individuelles.

## **ACTIONS PRIORITAIRES POUR METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE NATIONALE CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE**

Une stratégie nationale contre la violence sexuelle au Maroc comporterait plusieurs volets (prévention, protection, soutien aux victimes, réhabilitation), dont quelques-uns font partie déjà du PANE. Il serait important surtout d'essayer de travailler 'en amont' pour prévenir la violence sexuelle et protéger les enfants avant qu'ils ne deviennent victimes.

Ceci suppose des actions qui adressent les principaux facteurs qui augmentent la vulnérabilité des enfants à devenir victimes de violence sexuelle :

- L'amélioration de la situation familiale, qui fait partie déjà des efforts ressortant de l'INDH et du PANE mais qui pourraient être renforcés et soutenus. Ces efforts doivent s'attaquer à la situation pécuniaire de la famille, les attitudes des parents envers les droits de leur enfant, l'accès des familles aux services de santé et d'éducation etc. La lutte contre le travail de l'enfant et les efforts pour diminuer la non-scolarisation sont aussi importants pour protéger l'enfant et réduire sa vulnérabilité. Ces actions impliqueraient plusieurs ministères – santé, éducation, éducation non-formelle, SECEFPH, Affaires Islamiques etc. – ainsi qu'un grand nombre d'associations et d'organismes internationaux.
- Le comportement sexuel des jeunes pour que, dès leur plus bas âge, les enfants se protègent de toute atteinte à leur intégrité personnelle et rejettent la possibilité de 'vendre leur corps' pour n'importe quelle raison. Un débat honnête et ouvert sur le sexe s'impose, sous des conditions où l'enfant peut s'exprimer sans honte et sans peur. Les centres d'écoute, les cellules de jeunes, les clubs de jeunes peuvent servir de lieu de débat et doivent être renforcés et augmentés. L'éducation sexuelle ('sanitaire') dans les écoles pourrait aussi être revue pour s'orienter non pas seulement sur des questions biologiques/scientifiques mais aussi éthiques et morales. Ces efforts prévoient une coopération étroite entre les instances gouvernementales qui s'occupent de l'éducation, le SECEFPH, les organisations internationales, les associations sociales, et tous les acteurs qui travaillent dans le domaine des enfants, par exemple le Ministère du Sport et les clubs sportifs, qui sont également des lieux où les enfants apprennent et se forment.

Il est évident que développer une stratégie nationale marocaine contre la violence sexuelle à l'égard des enfants est un travail qui dépasse les limites de ce rapport. Il devrait, de toute façon, sortir d'un débat



national qui commence avec une étude détaillée de tout ce qui se fait déjà – travail de compilation et d’analyse qui serait très utile pour pouvoir ensuite identifier les forces et les faiblesses ainsi que la couverture géographique et thématique.

Ce qui suit représente les actions prioritaires identifiées lors de cette présente mission :

### ***1. Consolidation à travers la consultation et le consensus***

1.1 Il n’existe toujours pas une compréhension détaillée et surtout commune de ce que c’est que la violence sexuelle à l’égard des enfants au Maroc – il y a besoin d’un ‘glossaire’ mais qui résulte d’un échange d’opinions large et consultatif. Il faut à tout prix trancher la confusion de termes mais aussi de substance qui existe à ce moment – et qui contribue à une prolifération d’actions non cohésives et qui constitue un obstacle à l’impact. Ce débat pourrait coïncider avec le développement d’une première version du ‘Manuel/Glossaire’ dont il est question plus bas. [Conforme à l’Objectif 8 du PANE, qui prévoit un ‘annuaire professionnel’ qui servirait de ‘guide’ aux agents de la protection].

1.2 A l’intérieur du Gouvernement, ce débat pourrait se faire aussi en fonction de la revue PANE+1 en utilisant aussi ce rapport et une première version du Manuel/Glossaire.

1.3 Malgré le grand nombre de petites initiatives qui ont été lancées ces dernières années par des associations marocaines et soutenues par les organisations internationales telles l’UNICEF et le BIT, ainsi que par les Wilaya et le Secrétariat d’Etat, ces actions restent dispersées et sans cohésion, ne touchant qu’un petit nombre d’enfants. Il est essentiel de dresser le bilan de ce qui se fait, où, par qui, pour quelles raisons, pour avoir une meilleure idée des forces et des faiblesses de ces actions et surtout bien identifier quels enfants sont touchés par les actions et quels enfants restent vulnérables.

1.4 Il existe des lacunes sur la documentation sur la violence sexuelle des enfants au Maroc : outre des études récentes sur la violence en général, il n’existe que des études très partielles sur l’exploitation sexuelle des enfants au Maroc et quelques mentions de la violence sexuelle envers les enfants dans des secteurs spécifiques, par exemple le travail domestique. Il faudrait prévoir une série d’études sur les différentes zones urbaines et rurales du pays – peut-être du genre ‘rapid assessment’.

### **Recommandations prioritaires :**

1.1 **Développer un dépliant/bouquin d’une dizaine de pages qui décrit le phénomène de la violence sexuelle des enfants au Maroc : problématique, lois en vigueur, actions principales, références utiles (numéros verts, contacts dans les différents secteurs etc.).**

1.2 **Faire un ‘mapping’ (état des lieux ?) de tout ce qui se fait au Maroc – par les instances gouvernementales, associatives, internationales, sociales etc. – pour ensuite analyser les points forts et faibles de la totalité des actions, les lacunes et les priorités futures.**

1.3 Utiliser ces deux ‘outils’ pour informer et susciter un débat national -- instances gouvernementales, associatives, internationales, sociales ainsi que des chercheurs, secteur santé, secteur touristique, secteur justice etc. – à l’issu duquel le détail d’un plan national contre la violence sexuelle peut être discerné.

1.4 Prévoir une série d’études sur les différentes zones urbaines et rurales du pays – peut-être du genre ‘rapid assessment’

## 2. *Renforcement des initiatives déjà lancées*

2.1 La création des sept premières Unités de Protection de l’Enfant (UPE) est un grand pas vers un système de protection nationale cohésive et efficace. La nature multidisciplinaire du personnel et la formation qui a déjà commencé promet une réponse rapide et complète aux besoins de tout enfant victime. Cependant, pour le moment les taches prévues pour les UPE ciblent surtout les enfants qui ont déjà souffert et le travail en amont reste un défi. Une fois les UPE établies, il serait judicieux de revoir leurs taches pour voir si elles pourraient également faire un travail de prévention/protection en amont. On pourrait, par exemple, imaginer que les UPE serviraient de points focaux/de coordination pour des équipes de surveillance communautaire (groupes de citoyens/associations) qui seraient formés à identifier les enfants à risque, les surveiller et signaler toute situation de risque aiguë (par exemple, le décès d’un parent, une crise financière, l’abandon scolaire de l’enfant etc.)

2.2 Les UPE pourraient aussi servir d’observatoire pour centraliser les données officielles sur la violence sexuelle envers les enfants (ainsi, bien sur, que d’autres formes de violence). Même si ces données sont incomplètes, une collecte régulière de données désagrégées et selon des paramètres consistants (age, sexe, nature de l’abus etc.) des deux sources les plus fiables : la justice et les services de santé, permettrait de décerner les grandes tendances et ainsi de mesurer l’impact de la stratégie nationale. En tant qu’observatoire national, les UPE pourraient également servir de ‘bibliothèque’ de publications, études, documentation, sites web etc. sur la violence envers les enfants, qui servirait à tous les acteurs dans ce domaine et qui faciliterait un meilleur échange entre eux et une meilleure connaissance du phénomène.

2.3 Les UPE pourraient également servir de point focal pour un service national téléphonique/en-ligne pour les signalisations de la violence sexuelle (et d’autres violences) envers les enfants. Les études suggèrent que la ligne téléphonique verte de l’ONDE ne soit pas bien connue ni par les familles ni par les enfants eux-mêmes. Le profil plus élevé des UPE pourrait servir à promouvoir l’utilisation du numéro vert et des campagnes d’information pour faire connaître les UPE pourraient aussi inclure la promotion du numéro vert.

### **Recommandations prioritaires :**

**2.1 Revoir le mandat des UPE pour voir si elles pourraient devenir un point focal pour la collecte et la mise à jour de données fiables sur la violence sexuelle et d'observatoire pour faciliter l'échange de connaissances sur ce phénomène.**

**2.2 Revoir le service de numéro vert en vue de lui donner un profil plus élevé et de promouvoir la signalisation, autour du système national des UPE.**

### **3. *Outillage des agents de protection***

3.1 En outre la publication prévue plus haut (1.1), il faudrait développer une 'boîte à outils' qui serviraient à tous ceux qui s'occupent du problème de la violence sexuelle envers les enfants : associations, instances gouvernementales, agences internationales, chercheurs, services sociaux. Ce 'kit' contiendrait des documents de base pour améliorer la compréhension du problème et une série de 'bonnes leçons' (des actions au Maroc et ailleurs) pour faciliter de nouvelles actions (ou des actions meilleures).

3.2 La boîte à outils plus la publication sur la problématique pourraient également servir de base à une série de modules de formation sur la violence sexuelle à l'égard des enfants. Cette formation serait destinée à équiper tous ceux qui sont concernés, d'une façon ou d'une autre, par la problématique et par la protection des enfants : personnel des UPE, instances gouvernementales, associations, personnel juridique, inspecteurs du travail, personnel de santé, services sociaux, personnel de l'enseignement, médias etc. L'idée serait de renforcer, à travers la formation, tous les agents de protection et de ce faire de manière consistante et continue. (Conforme à l'Objectif 7 du PANE.)

3.3 Pour assurer la pérennité de la formation, il faudrait prévoir aussi un système de 'formation des formateurs' pour créer un corpus de formateurs au sein des différentes institutions qui peuvent assurer la formation du nouveau personnel, signaler de nouveaux besoins de formation etc.

### **Recommandations prioritaires :**

**3.1 Développer une 'boîte à outils' (voir plus haut) qui servirait à tous ceux qui s'occupent de la problématique de la violence sexuelle à l'égard des enfants.**

**3.2 Développer des modules de formation pour créer un vrai mouvement d'agents de protection dans tous les secteurs et prévoir de former des formateurs pour assurer la continuité de la formation.**

### **4. *Nécessité de construire une plate-forme de données fiables***

4.1 Pour pouvoir créer ces divers produits, et pour d'autres raisons déjà discutées, il faut mettre en place un système de collecte de données fiables sur la violence sexuelle envers les enfants. Ce n'est pas une tâche facile mais les pays qui ont pu mettre un système utilisable en place ont conclu que les sources les plus fiables des données sont le système judiciaire et les services de santé. Cependant, ceci présume des paramètres consistants et une désagrégation qui permet de faire sortir les informations voulues. Tout ceci présume un travail préparatoire très détaillé et qui prend en compte les ressources des deux secteurs et un plate-forme informatique qui permet une sortie régulière de données. Il faut aussi, bien sur, un code déontologique à suivre par tous ceux qui ramassent ou qui utilisent les données et qui protégerait la dignité et la confidentialité des enfants concernés. Ce travail, même si difficile et long-terme, est à la base de toute action systématique contre la violence sexuelle.

4.2 En conjonction avec la collecte de données, il serait souhaitable de penser aussi à un système de cahiers de charge pour chaque enfant victime de violence sexuelle. Ce cahier, confidentiel et destiné à faciliter le suivi de chaque enfant, pourrait être préparé par l'équipe des UPE en collaboration avec les services judiciaire et de santé. Il permettrait non seulement la compilation des données nécessaires mais aussi de suivre l'enfant jusqu'à ce qu'il soit 'réhabilité' et, de préférence, jusqu'à l'âge de 18 ans.

4.3 La collecte de données présume également un travail préparatoire pour décider des indicateurs de violence sexuelle. Les associations considèrent que beaucoup de cas de violence sexuelle ne sont pas identifiés lorsqu'un enfant se présente aux services sociaux ou médicaux. Ce travail devrait être fait par les services compétents conjointement. (Conforme à l'Objectif 9 du PANE).

4.4 Il serait aussi utile de penser à décider d'une série d'indicateurs pour mesurer la performance et l'impact des actions des associations travaillant dans le domaine de la violence sexuelle mais aussi de la protection plus largement définie. (La conception d'une telle série d'indicateurs est prévue vers la fin de cette année par le bureau du BIT-IPEC à Bangkok et le bureau du BIT-IPEC à Rabat pourrait peut-être vous tenir informé du progrès de ce travail.)

### **Recommandations prioritaires :**

**4.1 Mettre en place un système de collecte de données fiables sur la violence sexuelle envers les enfants.**

**4.2 Penser à un système de cahiers de charge pour chaque enfant victime de violence sexuelle.**

### **5. *Lancement d'une campagne d'information basée sur les faits***

5.1 Pour faire face au 'bruit' mal informé qui se propage surtout en Europe, et pour donner une idée plus précise de la problématique de la violence sexuelle des enfants au Maroc mais aussi des

diverses actions du gouvernement et des associations locales et internationales autour de l'INDH et du PANE surtout, concevoir et lancer une campagne d'information ciblant : la presse actualité française, espagnole et britannique et les presses régionales arabes ; les magazines des compagnies aériennes et de voyage ; les journaux féminins arabes de la région et français, espagnols et britanniques.

5.2 Une telle campagne pourrait se baser sur le Manuel/Glossaire décrit plus haut et devrait comprendre un dossier de presse et des interviews/conférences de presse du SECFEPH et de l'UNICEF.

5.3 Cette campagne devrait surtout être destinée à donner aux médias concernés des données fiables et des renseignements calmes et fondés dans la vérité de la problématique de la violence sexuelle des enfants au Maroc ainsi que des informations sur l'effort exceptionnel du gouvernement et de ses partenaires au Maroc dans le domaine de la protection de l'enfant.

5.4 Il serait souhaitable, aussi, d'envoyer un exemplaire de ces matériaux, en anglais, à Wikipedia, qui est une source en-ligne très consultée.

#### **Recommandations prioritaires :**

**5.1 Concevoir une campagne d'information sur la violence sexuelle des enfants au Maroc destinée surtout a la presse étrangère et régionale.**

**5.2 En deuxième lieu, penser à utiliser ces mêmes messages pour une campagne nationale au moment du lancement de la nouvelle stratégie contre l'abus et l'exploitation sexuels.**

#### **6. Cibler les jeunes eux-mêmes**

6.1 Confronter le problème du comportement sexuel des jeunes au Maroc par des messages qui encouragent les enfants à vouloir protéger leur intégrité et leur dignité personnelles. Intégrer ces actions surtout dans les systèmes de dialogue qui existent déjà : institutions scolaires, médias des jeunes, établissements religieux, centres d'écoute, clubs de la jeunesse etc. Pour ce faire, il faut une collaboration étroite entre toutes les instances gouvernementales concernées (éducation, EN, SECFEPH, Affaires Islamiques etc.) mais il faut aussi engager les jeunes eux-mêmes, les consulter et chercher leur avis sur les meilleurs moyens d'influencer les attitudes et le comportement des adolescents surtout. Les jeunes parlementaires devraient en tout cas faire partie de ces discussions.

6.2 Identifier des possibilités de promouvoir le débat pair (jeunes-jeunes), par exemple dans des clubs de jeunes mais aussi à travers les médias des jeunes (journaux, chat etc.)

6.3 Identifier et penser à mobiliser les modèles de rôle dans les domaines de la musique, du sport, du cinéma etc. Développer des 'messages positifs' sur l'intégrité personnelle et le respect des autres et

faire passer ces messages, si possible, dans les communications destinées aux jeunes (chansons, articles de journal, publicité).

6.4 De façon plus formelle, inclure les messages sur le bon comportement sexuel et les valeurs individuelles dans l'éducation sexuelle ('sanitaire') à l'école. De préférence les messages devraient sortir des discussions avec les jeunes eux-mêmes pour qu'ils puissent être corrects et recevables.

#### **Recommandations prioritaires :**

**6.1 Développer des actions de communication ciblant les jeunes pour les encourager à se protéger de la violence sexuelle et de respecter l'intégrité et la dignité personnelles de soi et des autres.**

### **7. Cibler de façon plus visible et robuste les abuseurs**

7.1 Engager les instances policières et judiciaires afin de mieux cibler, de façon visible, les abuseurs. Tout abus sexuel qui reste impuni ou qui ne semble pas être pris au sérieux, encourage les abuseurs et décourage les signalements d'abus par autrui. Ce débat devrait inclure aussi l'identification des obstacles (collecte de preuves, témoignages des enfants etc.) pour mener à bien les procès contre les abuseurs.

7.2 Si nécessaire, et après consultation avec les instances judiciaires, revoir les sanctions prévues pour toute violence sexuelle envers les enfants afin de faire passer le message que ce crime est sérieux et peut amener des punitions sévères. Toute sanction devrait également inclure les intermédiaires qui facilitent la violence sexuelle envers les enfants (proxénètes etc.)

#### **Recommandations prioritaires :**

**7.1 Engager les instances policières et judiciaires dans un débat pour augmenter le nombre de réussites en ce qui concerne l'arrestation, le jugement et les sanctions de ceux qui abusent ou qui exploitent les enfants, y inclus les intermédiaires qui facilitent cet abus et cette exploitation.**

#### **AUTRES ACTIONS RECOMMANDEES A RETENIR**

Cette liste est une compilation d'autres recommandations faites dans des études diverses (L'exploitation sexuelle de l'enfant – Cas de Marrakech (UNICEF 2005) ; Exploitation sexuelle des enfants à Marrakech (UNICEF-AMADEC, 2003) ; 2<sup>e</sup> Conférence Arabo-Africaine contre l'exploitation, la violence et l'abus sexuels des enfants, 2001). Elle n'est pas exhaustive mais contient surtout des recommandations complémentaires aux priorités soulignées dans la section précédente :

- Identifier avec plus de précision les situations de violence sexuelle (analyse de situation)
- Travailler avec les enfants eux-mêmes
- Encourager et aider les familles à faire face au problème
- Procurer une assistance de proximité aux familles défavorisées en développant des micro-projets générateurs de revenus ( -- et plus généralement des réseaux de soutien pour les familles à risque)
- Intégrer les conseillers pédagogiques et les assistantes sociales dans la lutte contre l'exploitation sexuelle, plus particulièrement dans les établissements scolaires situés dans des zones défavorisées
- Généraliser les centres d'écoute des jeunes au sein des établissements scolaires à haut risque ( -- et équiper les bénévoles/le personnel en les formant spécifiquement sur la violence sexuelle et les pistes de recours)
- Mettre en place une politique d'éducation sexuelle dans tous les établissements scolaires
- Renforcer l'inspection du travail des mineurs employés ou apprentis et appliquer les lois en vigueur concernant le travail et l'exploitation sexuelle des mineurs
- Revoir les conditions de prise en charge des institutions d'hébergement des mineurs abandonnés ( - ainsi que des centres de sauvegarde, et surtout mettre en place une inspection régulière et *indépendante* de ces lieux)

## RESUME DES RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES :

- 1.1 Développer un dépliant/bouquin d'une 10aine de pages qui décrit le phénomène de la violence sexuelle des enfants au Maroc : problématique, lois en vigueur, actions principales, références utiles (numéros verts, contacts dans les différents secteurs etc.).
- 1.2 Faire un 'mapping' (état des lieux ?) de tout ce qui se fait au Maroc – par les instances gouvernementales, associatives, internationales, sociales etc. – pour ensuite analyser les points forts et faibles de la totalité des actions, les lacunes et les priorités futures.
- 1.3 Utiliser ces deux 'outils' pour informer et susciter un débat national -- instances gouvernementales, associatives, internationales, sociales ainsi que des chercheurs, secteur santé, secteur touristique, secteur justice etc. – à l'issu duquel le détail d'un plan national contre la violence sexuelle peut être discerné.
- 1.4 Prévoir une série d'études sur les différentes zones urbaines et rurales du pays – peut-être du genre 'rapid assessment'
- 2.1 Revoir le mandat des UPE pour voir si elles pourraient devenir un point focal pour la collecte et la mise à jour de données fiables sur la violence sexuelle et d'observatoire pour faciliter l'échange de connaissances sur ce phénomène.
- 2.2 Revoir le service de numéro vert en vue de lui donner un profil plus élevé et de promouvoir la signalisation, autour du système national des UPE.
- 3.1 Développer une 'boîte à outils' (voir plus haut) qui servirait à tous ceux qui s'occupent de la problématique de la violence sexuelle à l'égard des enfants.
- 3.2 Développer des modules de formation pour créer un vrai mouvement d'agents de protection dans tous les secteurs et prévoir de former des formateurs pour assurer la continuité de la formation.
- 4.1 Mettre en place un système de collecte de données fiables sur la violence sexuelle envers les enfants.
- 4.2 Penser à un système de cahiers de charge pour chaque enfant victime de violence sexuelle.
- 5.1 Concevoir une campagne d'information sur la violence sexuelle des enfants au Maroc destinée surtout a la presse étrangère et régionale.
- 5.2 En deuxième lieu, penser à utiliser ces mêmes messages pour une campagne nationale au moment du lancement de la nouvelle stratégie contre l'abus et l'exploitation sexuels.



6.1 Développer des actions de communication ciblant les jeunes pour les encourager à se protéger de la violence sexuelle et de respecter l'intégrité et la dignité personnelles de soi et des autres.

7.1 Engager les instances policières et judiciaires dans un débat pour augmenter le nombre de réussites en ce qui concerne l'arrestation, le jugement et les sanctions de ceux qui abusent ou qui exploitent les enfants, y inclus les intermédiaires qui facilitent cet abus et cette exploitation.